



POUVOIR POUR LE VOTE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2026 DU RESEAU AMAP IDF

Pour pouvoir participer aux votes ou donner pouvoir lors de l'Assemblée Générale, votre groupe AMAP ou votre ferme doit être à jour de son adhésion 2026.

Je soussigné-e :(prénom, NOM)

☐ Représentant le groupe AMAP :

☐ Paysan-ne en AMAP :

Donne pouvoir au/à la (selon votre collègue) :

☐ Groupe AMAP :

☐ Ferme en AMAP :

Pour me représenter et voter lors de l'Assemblée Générale du Réseau AMAP IDF du 28 mars 2026.

Consignes de vote Assemblée Ordinaire :

Première résolution : quitus au collectif :

Deuxième résolution : rapport du Commissaire aux Comptes (non soumise au vote de l'AG)

Troisième résolution : approbation des comptes et affectation du résultat.....

Quatrième résolution : budget prévisionnel 2026.....

Cinquième résolution : renouvellement des membres du Collectif

Fait le....., à

Signature du/de la responsable légal-e du groupe / paysan-ne
(précédée de la mention « bon pour pouvoir »)